

Lance-toi!

Choisis l'apprentissage pour te former

Contacts

Stéphane Rabot
Délégué aux formations
Lycée Emile James Etel
06 28 63 74 86
stephane.rabot@ac-rennes.fr
www.lycee-emile-james.org

LIEU DE FORMATION

Lycée Professionnel Emile James
56 Rue Emile James
56410 Étél
Téléphone : 02 97 55 32 07



Questions / réponses



Restauration possible au lycée Emile James pendant la formation au lycée.

1. QU'EST-CE QU'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

Un contrat de travail particulier à durée déterminée ou indéterminée, destiné à préparer un diplôme ou titre, et alternant formation en entreprise et en GRETA-CFA.

2. QUI PEUT ÊTRE APPRENTI-E ?

- Être âgé-e de 16 à 29 ans révolus.
- Ou être âgé-e d'au moins 15 ans révolus (Scolarité du 1er cycle du secondaire effectuée).

• Ou par dérogation :

Plus de 29 ans : continuité de parcours en apprentissage, pour un diplôme/titre dont le niveau est plus élevé. Rupture de contrat subie (cessation d'activité, faute de l'employeur,...).

Dans ces 2 cas, le contrat doit être conclu dans un délai d'un an maximum après l'expiration du précédent contrat.

Sans limite d'âge :

- statut RQTH
- créateur ou repreneur d'entreprise,
- sportif de haut niveau.

3. QUEL EST LE STATUT D'UN-E APPRENTI-E ?

- Statut de salarié-e (même conditions de travail et de protection sociale que les autres salarié-e-s de l'entreprise : horaires, congés, avantages, ...).
- Temps de formation au GRETA-CFA compris dans le temps de travail.

4. QUI FINANCE LA FORMATION ?

- Formation gratuite pour l'apprenti-e.
- Financement assuré par les opérateurs

de compétences (contribution unique à la formation professionnelle et l'alternance collectée auprès des entreprises).

5. QUAND SIGNER LE CONTRAT ?

Contrat signé et démarré en entreprise au plus tôt 3 mois avant ou au plus tard 3 mois après l'entrée en formation au GRETA-CFA.

6. AVEC QUELLES ENTREPRISES ?

- Entreprises à caractère industriel, commercial, artisanal.
- Les professions agricoles et libérales.
- Les associations.
- Les établissements publics.

7. QUELLE DURÉE ?

- Formation en alternance sur 1 an 12 semaines en centre de formation - 420h de septembre 2020 à juin 2021
 - Formation en centre : minimum 25% de la durée totale et selon les exigences du certificateur.
 - Horaires : 35h/semaine au GRETA-CFA, jusqu'à 40h en entreprise (10h/jour maxi).
- Dans le cas de réduction ou d'allongement du parcours de formation, une convention tripartite annexée au CERFA devra être signée entre l'employeur, l'apprenti-e (+ le responsable légal si mineur-e) et le GRETA-CFA.

8. QUELLE EST LA DURÉE DE LA PÉRIODE D'ESSAI ?

Les 45 premiers jours effectifs (consécutifs ou non) en entreprise. Le contrat peut être rompu sans motif durant cette période.

9. QUI PEUT ÊTRE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ?

- Être titulaire d'un diplôme ou titre du domaine professionnel de celui préparé par l'apprenti-e, et d'un niveau au moins équivalent, justifiant d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti-e.
- Justifier de 2 années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti-e (hors : stages, PFMP, contrat d'apprentissage ou formation continue qualifiante).

10. COMMENT RÉSILIER LE CONTRAT ?

- En période d'essai : unilatéral, sans délai, ni motivation. Notification écrite à l'employeur et au GRETA-CFA (entretien préalable conseillé).
- Hors période d'essai : démission après un entretien avec un médiateur /licenciement possible si exclusion du GRETA-CFA / d'un commun accord / pour inaptitude / pour faute grave / en cas de force majeure (cessation d'activités) / pour obtention du diplôme.

Formation

A

APPRENTISSAGE

Mention complémentaire Technicien·ne en soudage

En 1 an !

Devenir soudeur en fabrication à l'atelier et/ou sur un chantier en France et/ou à l'international



Vous êtes titulaire d'un BAC PRO aéronautique option structure, construction des carrosseries, maintenance des équipements industriels, ouvrages du bâtiment-métallerie, technicien d'usinage, technicien en chaudronnerie industrielle, technicien outilleur, techniques d'interventions sur installations nucléaires, BP métallier ?

Optez pour la formation

MC Technicien·ne en soudage

un métier de spécialiste !

En 1 an !

MC Technicien-ne en soudage

- Avoir une bonne condition physique, une bonne vue
- Avoir une forte capacité de concentration, minutieux, consciencieux, habileté manuelle, autonome.

Entreprises > intégrez un·e apprenti·e formé·e par nos équipes



Les procédés de soudage

LES PROCÉDÉS DE SOUDAGE

- 111 "soudage à l'arc avec électrode enrobée"
- 121 "soudage sous flux en poudre"
- 131 soudage MIG
- 135 soudage MAG
- 136 soudage "à l'arc sous protection de gaz actif avec fil-électrode fourré fusible"
- 141 soudage TIG



Durée de la formation ?

- Formation en alternance sur 1 an
- 12 semaines en centre de formation - 420h de septembre à juin



Quelles modalités pédagogiques ?

- Atelier/Technologie (348 h)
- Génie Mécanique (36 h)
- Anglais technique (36 h)



Quels sont les plus de la formation ?

- Le plateau technique du lycée Emile James à Etel, labellisé Lycée des Métiers et engagé dans la démarche dans la démarche Qualycée. Formation soudage au lycée depuis 1988.
- Un établissement convivial, à dimension humaine où chacun est accompagné dans son parcours de réussite, quelles que soient ses ambitions.
- Des enseignants aux compétences reconnues dans la spécialité, en lien avec 70 entreprises du Morbihan et des départements voisins

Une formation pour l'emploi !

La formation d'une durée d'1 an seulement, permet au titulaire du diplôme de rentrer sur le marché du travail, dans un secteur en tension, c'est à dire dans un secteur où les entreprises sont en recherche de collaborateur·rice·s compétent·e·s que nous vous proposons de devenir.

Le soudeur est amené à travailler en entreprise artisanale ou industrielle, dans différents domaines tels que le bâtiment et les travaux publics, la construction aéronautique et spatiale, la construction ferroviaire, la construction navale et maritime, l'industrie agro-alimentaire, nucléaire, pétrolière, pharmaceutique,



Une formation en alternance !



EN ENTREPRISE

Un maître d'apprentissage est responsable de ta formation pratique.



EN CENTRE DE FORMATION

Une équipe de formateurs t'apporte des connaissances théoriques et techniques.

Un référent pédagogique assure la liaison avec le maître d'apprentissage et contribue au bon déroulement du contrat, et de ta formation.

Cursus EN APPRENTISSAGE

Les cours au Lycée Emile James représentent un total de 12 semaines.